



CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL N°1 Séance du 26 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, 5 rue des sources, sous la présidence de Monsieur Denis MAILLER, le Maire.

Présents :

Denis MAILLER, Fabien CARD, Anita SAUTIER, Anne DUFOULON, Sylvain POITOUT, Laurent CAPDEVIELLE, Yann SPINLER, Marjorie RIMBAULT, Arthur BECKER, Cyril HATEM, Jocelyne MANENTI.

Absents avant donné pouvoir :

Nathalie BERLAND donne pouvoir à Anita SAUTIER.

Agnès ENGEL donne pouvoir à Sylvain POITOUT.

Absents excusés :

Hubert LOUIS.

Stéphanie LERONDEAU.

Secrétaire de séance :

Fabien CARD.

Ordre du jour :

1. Vote du CFU.
2. Convention avec le département pour les travaux de voirie.
3. Travaux d'enfouissement et de rénovation de l'éclairage publique route de Langres.
4. Convention pour prestation de service numérique avec la Communauté de Commune.
5. Agents recenseurs – contrat et rémunération.
6. Sicco : prolongation du contrat d'achat gaz.

Divers

7. Divers.

1- Vote du CFU.

Le Maire présente le compte financier unique, Monsieur le Maire sort ensuite de la salle commune du Conseil Municipal.

Anita Sautier prend ensuite la présidence de la séance et soumet le CFU 2025 à l'approbation du Conseil Municipal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

• Dépenses :	666 684.46 euros.	(A)
• Recettes :	728 733.97 euros.	(B)
• Soit un excédent de :	62 049.51 euros.	(C)
• Résultats antérieurs reportés :	118 667.34 euros.	(D)
• Résultat clôture fonctionnement excédent :	180 716.85 euros.	(E)

SECTION D'INVESTISSEMENT :

• Dépenses :	275 782.40 euros.	(F)
• Recettes :	506 721.39 euros.	(G)
• Soit un excédent de :	230 930.99 euros.	(H)
• Résultat antérieurs reportés :	60 879.85 euros.	(I)
• Résultat clôture investissement excédent :	291 818.84 euros.	(J)

Résultat de l'exercice 2025 :

• Résultat de l'exercice 2025 (C + H) :	292 988.50 euros.
• Résultat de clôture 2025 (E+ J) :	472 535.69 euros.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique 2025 qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote pour :12.

Vote contre :0.

Abstention :0.

2- Convention avec le département pour les travaux de voirie.

M. le Maire informe le projet de convention préalable de sollicitation des services départementaux en matière de voirie présentée par le Conseil Départemental de la Côte d'Or. Le barème des tarifs figurant sur la convention. M. le Maire demande l'autorisation au conseil pour signer le renouvellement de cette convention pour les travaux de voirie.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

3- Travaux d'enfouissement et de rénovation de l'éclairage publique route de Langres.

M. le Maire informe que les travaux devaient avoir lieu l'an dernier en 2025. Ils sont reportés pour cette année pour un montant total de 90 000€ à la charge de la commune.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

4- Convention pour prestation de service numérique avec la Communauté de Commune.

M. le Maire demande le renouvellement de la convention pour prestation de service numérique avec la Communauté de Commune. Une personne de la Communauté de Commune est mise à disposition dans nos locaux pour 1h / semaine pour aider les habitants au sujet des démarches administratives et toutes autres démarches sur le site de l'ANTS.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

5- Agents recenseurs – contrat et rémunération.

M. le Maire informe que cette année le recensement a été très particulièrement compliqué. Certains n'ont pas souhaité être recensés et ne l'on pas fait non plus en ligne. À la vue de l'énergie déployée par nos agents recenseurs, M. le Maire propose la rémunération suivante :

=> un forfait de 1410€ est versé par l'INSEE qui sera dispatché sur le nombre de bulletin réalisé par nos agents recenseur, à savoir :

*529 bulletins par Sylvie Guichot : soit 805€

*437 bulletins par Evelyne Poitout : soit 665€

M. le Maire propose un supplément de la mairie à hauteur de 500€ en plus pour chacune.

M. Poitout Sylvain ne participe pas au vote.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :12.

Vote contre :0.

Abstention :0.

6- Siceco : prolongation du contrat d'achat gaz.

M. le Maire informe que le groupement d'achat gaz avec le SICECO a permis de substantielles économies. Actuellement engagé pour 2026 et 2027 le Siceco demande de prolonger les contrats pour les années 2028, 2029 et 2030.

M. le Maire demande l'autorisation au conseil pour signer le renouvellement de ce contrat.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

7- Divers

Les travaux de la voie Romaine seront faits courant juillet. En août, il est prévu, à l'entrée de la commune, côté Dijon, des travaux de renforcement de gaz. Ceux-ci ont été reporté il y a 1an. Nous attendons la confirmation.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL :

21h20

Secrétaire de séance
Fabien Card



Le Maire
Denis MAILLER

